

Jean-Louis Bourlanges

Député des Hauts-de-Seine



Né le 13 juillet 1946, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, agrégé de lettres modernes, ancien élève de l'École Nationale d'Administration, Jean-Louis Bourlanges est aujourd'hui député des Hauts-de-Seine. Il est vice-président de la Commission des Affaires européennes et membre la commission des finances.

Il a mené en parallèle quatre séries d'activités, administratives, pédagogiques, politiques éditoriales. De 1979 au 1er mars 2013, il a poursuivi, en qualité d'auditeur, de conseiller référendaire puis de conseiller-maître, une carrière de magistrat à la Cour des Comptes. Après quelques années dans l'enseignement secondaire, il a été successivement professeur associé au centre de Bologne à la Johns Hopkins University (1973-1974), responsable de cours à Saint-Cyr Coëtquidan (1983-1989) et, de septembre 2002 à juin 2015, professeur associé à l'Institut d'études politiques de Paris où il dispensait un cours sur « Système et vie politiques dans l'Union européenne ». Politiquement, après avoir milité à l'UJP et dans les rangs des gaullistes de gauche aux côtés de Jean Charbonnel et de Jacques Chaban-Delmas.

Jean-Louis Bourlanges a été conseiller municipal de Dieppe (1983-1989) et conseiller régional de Haute-Normandie (1986-1998). Élu parlementaire européen en 1989 sur la liste conduite par Simone Veil, et réélu à trois reprises, il siège au Parlement européen de 1989 à 2008 sur les bancs du PPE (chrétiens-démocrates et conservateurs) puis de l'ALDE (libéraux). Il y a notamment exercé les fonctions de vice-président de la Commission institutionnelle, de rapporteur-général du budget, de président de la commission de contrôle budgétaire puis de la commission des libertés. Il a été également membre puis président (de 2002 à 2004) de la commission mixte Parlement européen Diète de Pologne.

Vice-président de l'UDF, il met volontairement fin à son mandat d'euro-parlementaire à l'issue de l'élection présidentielle de 2007. Membre fondateur de l'UDI en 2012, il ne milite aujourd'hui dans aucune formation politique tout en continuant de se réclamer d'une sensibilité modérée "libérale, sociale et européenne". Intervenant activement dans le débat public, Jean-Louis Bourlanges est l'auteur de *Droite, année zéro* (Flammarion, 1988) et *Le Diable est-il européen ?* (Stock, 1992). Auteur de nombreuses publications sur les questions européennes et sur la vie politique française, il collabore notamment à la revue *Commentaire*, a signé de 2002 à 2012, une chronique mensuelle à *L'Expansion*. Il a participé régulièrement jusqu'à la dernière campagne présidentielle à l'émission de Philippe Meyer, *l'Esprit public*, diffusée tous les dimanches entre 11h et 12h sur France Culture et continue de participer au *Nouvel esprit public* de Philippe Meyer diffusé en ligne.